Image not found or type unknown

Trajet domicile-travail puis je refuser une telle distance?

Par **julie myriam**, le **27/06/2008** à **22:28**

Je suis enseignante. J'ai demandé à travailler dans le même département que mon conjoint pour pouvoir me rapprocher de mon domicile. Ma demande a en partie abouti: j'ai effectivement obtenu un poste dans le département demandé, mais un poste situé à plus de 100 kilomètres de mon domicile. Puis-je légalement refuser ce poste et obtenir une autre affectation à une distance raisonnable de mon lieu d'habitation?
Merci d'avance pour votre réponse.

Par **Accurse**, le **28/06/2008** à **08:40**

Bonjour,

Etes-vous fonctionnaire?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés